

Restitution du Grand débat : de fortes attentes de justice sociale et fiscale qui n'oublie pas l'urgence écologique

Au final, la restitution du Grand débat aura confirmé que les contributions des citoyens rejoignent celles portées par l'UNSA et celles que nous avons publiées avec 18 autres organisations dans le Pacte écologique et social :

Urgence de la transition écologique, exigences de la justice sociale et fiscale, des services publics de proximité et des solidarités à renforcer, besoin d'une démocratie plus participative.

La synthèse des conférences locales, les cahiers citoyens ainsi que les contributions, plus libres, individuelles et collectives le montrent très clairement. On retrouve ces préoccupations prioritaires dans les réponses aux questions fermées posées par le Président. Mais comme l'ont rappelé les garants, cette méthode de consultation très contrainte, crée un biais et a été fréquemment dénoncée par les participants.

Pour l'UNSA, il faudra que des actes concrets viennent répondre aux aspirations exprimées.

C'est sur ces actes que l'UNSA jugera l'issue de ce Grand débat. Avec nos partenaires du « Pacte pour le pouvoir de vivre » nous serons très attentifs aux arbitrages de l'exécutif.

C'est une occasion que le Président de la République et la majorité ne doivent pas rater. Le deuxième temps de ce quinquennat doit être celui d'un virage social, écologique et démocratique.

Communiqué du 8 avril

Laurent Escure
Secrétaire général de l'UNSA

1^{er} mai 2019 : Rappel nos exigences sociales, écologiques, européennes et républicaines

Pour l'UNSA, le 1^{er} mai 2019 doit faire apparaître avec force nos exigences sociales, écologiques, européennes et républicaines le plus efficacement possible. Le 1^{er} mai est une journée symbolique, à nous de faire des actions symboliques qui ont du sens.

Dans cet esprit, nous avons donc recherché avec les organisations syndicales (CFTC, CFDT, FAGE) du Pacte, ce qu'il était possible de faire pour affirmer nos exigences sociales et écologiques et en y rajoutant la dimension sociale européenne et la lutte contre toutes les discriminations.

Nous avons donc convenu d'organiser nationalement un rassemblement militant à Paris en matinée sur cette thématique. Sans doute sur la place « Europe-Simone Veil » près de la station de métro du même nom. Nous vous donnerons les détails pratiques de cette action dès qu'ils seront définitivement calés.

Initialement, pour anticiper la préparation du 1^{er} mai 2019, des contacts ont été pris entre les 19 organisations signataires du Pacte social et écologique. L'idée, dont nous étions porteurs, était d'envisager une initiative commune de toutes ces organisations.

Cette initiative n'a malheureusement pas pu aboutir car les associations parties prenantes du Pacte ont considéré que le 1^{er} mai est historiquement une journée symbolique des travailleuses et des travailleurs et donc avec une connotation très syndicale.

Dans les régions et les départements, chaque UD/UR pourra décliner localement des actions dans la même dynamique. Évidemment, chaque structure territoriale de l'UNSA prendra toutes les initiatives qu'elle juge nécessaires dans le format le mieux adapté.

L'idée force de notre positionnement pour ce 1^{er} mai 2019 est bien de faire apparaître nos exigences sociales, écologiques, européennes et républicaines le plus efficacement possible. Le 1^{er} mai est une journée symbolique, à nous de faire des actions symboliques qui ont du sens.

Merci aux structures locales de faire remonter à Marie-Noëlle Rousse via l'adresse : territoires@unsa.org le détail de vos organisations locales.

Réforme des retraites: deuxième réunion de concertation sur les droits de solidarité et la gouvernance

Mercredi 17 avril, Dominique Corona, Secrétaire national en charge de la protection sociale et Annick Fayard, Conseillère nationale retraite et santé au travail ont rencontré les équipes du Haut - commissaire en charge de la Réforme des retraites. Cette réunion avait pour objectif d'échanger sur les droits de solidarité dans le cadre d'un système universel de retraites et de réfléchir sur la gouvernance d'un tel système.

Les équipes du HCRR ont rappelé que le passage à un système en points permet de préserver la prise en compte des interruptions involontaires d'activité par le système de retraite.

Dans un système universel à points, le montant de la pension est calculé sur l'ensemble de la carrière et non plus sur une période donnée (6 derniers mois pour les fonctionnaires et les salariés des régimes spéciaux et les 25 meilleures années pour les salariés du privé...)

Pour l'UNSA, il est donc indispensable que les périodes d'inactivité soient prises en compte, lorsqu'un revenu de remplacement destiné à compenser la perte de revenu professionnel est assuré (allocation chômage, indemnité journalière...).

Ainsi, pour l'UNSA, les périodes de chômage, de maladie doivent donner droit à des points retraites afin de ne pas peser sur le montant de la future pension.

L'UNSA a aussi rappelé sa revendication de voir porter la pension minimale au SMIC pour un salarié ayant réalisé toute sa carrière au SMIC.

En ce qui concerne l'Allocation Solidarité pour les personnes âgées, nous avons rappelé que celle-ci devait être financée par la solidarité nationale et qu'elle devait être portée au niveau du seuil de pauvreté.

Pour conclure cette réunion de concertation, l'UNSA a rappelé son attachement fort à une gestion paritaire du futur système. Ainsi la valeur du point, le niveau des cotisations, la gestion des réserves du système, la revalorisation des pensions... devront relever des décisions prises exclusivement par le Conseil d'Administration.

800 salariés d'Aéroport de Paris ont manifesté jeudi 18 avril contre la privatisation

Alors qu'ADP enregistre des bénéfiques records, le projet de loi ouvrant la cession d'aéroport de Paris a été adopté samedi 16 mars par l'Assemblée nationale. L'UNSA SAPAP, par la voix de Laurent Garssine, s'oppose cette décision. L'État détient 50,6% du capital. Avec un chiffre d'affaires en progression, les résultats dégagent des bénéfiques qui tombent dans les caisses de l'État.

Au-delà de l'aspect financier, l'UNSA SAPAP redoute que la privatisation ait des conséquences sur le service rendu au public et sur les emplois. L'UNSA attend la décision du Conseil constitutionnel sur la possibilité d'organiser d'un référendum sur la privatisation d'ADP. Le renoncement à privatiser ADP est encore possible et l'UNSA poursuit la mobilisation.

L'UNSA auditionnée par la section NAT du Comité Économique et Social Européen

La section spécialisée NAT (Agriculture, développement rural et environnement) du Comité économique et social européen est compétente dans un large éventail de domaines, tels que la Politique agricole commune (PAC), la durabilité alimentaire, la protection de l'environnement, l'économie circulaire, la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations unies et le changement climatique.

Arnaud Schwartz et Istvan Komoróczki viennent d'être nommés co-rapporteurs d'un avis devant indiquer "comment la société civile organisée pourrait contribuer à une meilleure mise en œuvre du droit de l'environnement de l'Union Européenne " et comporter des recommandations générales (par exemple liées aux questions de respect du droit, de moyens humains et de participation, évidemment), ainsi que des recommandations thématiques liées au droit européen.

L'UNSA, représentée par Émilie Trigo et Rachel Brishoual, Secrétaires nationales, ainsi que Chloé Bourguignon, Secrétaire régionale, a été entendue à Strasbourg, le mardi 16 avril 2019, dans le cadre d'une audition commune avec la CFDT.

L'UNSA, partageant le constat de l'urgence environnementale et de la nécessité d'agir, a affirmé qu'elle ferait tout ce qui est en son pouvoir pour peser sur les décideurs et, notamment, a rappelé qu'elle agit, dans le périmètre qui est le sien, en :

- s'associant avec tous ceux qui visent le même objectif de développement soutenable dans une société juste, équitable et solidaire.

Le pacte social et écologique initié par 19 organisations, syndicats et ONG, dont l'UNSA en est un 1^{er} exemple.

- militant pour que l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable constituent, comme l'affirment les Nations unies, un seul programme pour un avenir durable et que ce programme aboutisse concrètement,

- en alertant et mobilisant ses adhérents, notamment en s'appuyant sur les plus jeunes d'entre eux, plus sensibilisés aux problématiques écologiques,

- en accompagnant ses représentants syndicaux dans les entreprises et la fonction publique.

Cela passe par un renforcement du dialogue social pour des accords négociés et applicables en faveur de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques et de l'environnement.

Résultats d'élections CSE : l'UNSA, le syndicat qui monte...

Dans tous les secteurs, l'UNSA poursuit sa progression !

Banque :

Crédit coopératif (France) : l'UNSA devient le 1^{er} syndicat du Crédit coopératif (1848 salarié.e.s) avec 45,8% des suffrages (progression de plus de 26 points). La CGC obtient 38,4% (+12 pts). La CFDT obtient 15,8% (baisse de 10 pts). SUD, CGT et FO disparaissent de l'entreprise.

Sociétés financières :

Au sein de **l'UES SCA Avril (France) :** entreprise de 199 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa position avec 100% des voix et des sièges dès le 1^{er} tour.

Mutualité :

Harmonie Fonction publique (France) : dans cette mutuelle du groupe VYV de 360 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa place de syndicat majoritaire avec 58,5% des suffrages, progressant de 5 points. La CGT obtient 33,2% et la CGC 8,3%. FO disparaît de l'entreprise.

Assistance :

UES Mutuaide (Bry-sur-Marne - 94) : dans cette société d'assistance du groupe Groupama de 728 salarié.e.s, l'UNSA pour sa première participation obtient 18,9% des suffrages, marquant la plus grosse progression. La CFTC progresse et obtient 28,6%, SUD 21,2% (perte 11 points), la CFDT 20,8% (perte de 22 points) et la CGC 10,5%.

Acta Assistance (Limonest - 69) : dans cette société de 453 salarié.e.s, l'UNSA présente pour la première fois obtient 3,9%. La CGT obtient 44% et la CFDT 52,1%.

Activité des déchets :

Netra St Grégoire (Rennes-35) : dans cette entreprise d'activité des déchets, l'UNSA obtient 37,4% des suffrages (légère progression). La CFDT obtient 62,6%, FO disparaît de l'entreprise.

OTUS : l'UNSA obtient 9% à Bonneuil (Val-de-Marne-94), 13,8% à Wissous (Essone-91).

Sasu Poly Sentî (Argenteuil-95) : l'UNSA obtient 20% des voix.

SITA Lyon Suez (St-Fons-69) : l'UNSA obtient 25% des voix.

Santé privée

Cerballiance Normandie (Le Havre-76) : dans ce regroupement de laboratoires biologiques extrahospitaliers (193 salarié.e.s), l'UNSA devient syndicat majoritaire avec 52,8% des voix. La CFDT obtient 47,2%.

SA Sancellemoz (Passy-74) : dans cet établissement d'hospitalisation privée, pour sa première participation, l'UNSA obtient 100% des voix et des sièges dès le premier tour. LA CFDT et la CGT disparaissent de l'entreprise.

Groupe Casino :

Supermarché Casino Lambesc (13) : dans ce magasin de 75 salarié.e.s, l'UNSA obtient 31,2%, FO 68,8%.

Géant Mars Barneoud (Les Pennes-Mirabeau – 13) : magasin de 274 salarié.e.s, l'UNSA obtient 36,2%, la CFDT 43,7%, la CGT 14,2%. FO perd la représentativité avec 5,8%.

Géant Aurillac (15) : magasin de 159 salarié.e.s, l'UNSA obtient 18,2% des suffrages. La CGT obtient 36,4%, FO 33% et la CGC 9,1%. La CFDT perd la représentativité avec 3,3%.

Géant Angoulême (Champniers-16) : magasin de 126 salarié.e.s, l'UNSA obtient 40,4%, la CGT obtient 43,6%, la CGC 12,8%. FO 3,2% n'est plus représentatif.

Géant Dijon (Chenove-21) : magasin de 108 salarié.e.s, l'UNSA confirme sa première place en progressant de près de 25 points avec 73,2%. FO obtient 24,4% (chute de 25 pts). La CGC obtient 2,3%.

Supermarché Casino Honoré Serres (Toulouse-31) : magasin de 27 salarié.e.s, l'UNSA a obtenu 100% des voix.

Supermarché Casino St Jean d'illac (33) : l'UNSA obtient 29,2% des suffrages dans ce magasin de 37 salariés.e.s. FO obtient 58,4%, la CGC 12,5%.

Supermarché Casino Ratarieux (St-Priest-en-Jarez - 42) : magasin de 78 salarié.e.s, l'UNSA obtient 91,3% et la CGC 8,7%.

Géant Pau (Lons -64) : magasin de 123 salarié.e.s, l'UNSA obtient 21,9%.

Supermarché Casino Canet (Canet-en-Roussillon-66) : l'UNSA pour sa première participation obtient 28,9%.

Géant Villefranche (Villefranche-sur-Saône- 69) : l'UNSA obtient 26,8%, FO obtient 60,6%, la CGC 12,6%. La CGT disparaît de l'entreprise.

Supermarché Casino St Didier (Paris – 75) : magasin de 127 salarié.e.s, l'UNSA se présentait pour la première fois et obtient 18,8%.

Supermarché Casino La Pompe (Paris - 75) : magasin de 43 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des voix.

Supermarché Casino Grand-Pavois (Paris - 75) : magasin de 47 salarié.e.s, l'UNSA obtient 84,2% des suffrages et FO 15,8%.

Supermarché Casino Houilles (78) : l'UNSA obtient 100% des suffrages et des sièges dans ce magasin de 30 salariés.

Supermarché Casino Lacaune (81) : magasin de 14 salarié.e.s, l'UNSA obtient 100% des voix.

Supermarché Casino St-Cyr (St-Cyr-sur-Mer-83) : magasin de 72 salarié.e.s, l'UNSA double son score et obtient 27,4%.

Supermarché Casino Hyères (83) : magasin de 56 salarié.e.s, l'UNSA obtient 38,4%.

Supermarché Casino Avallon (89) : dans ce magasin de 20 salarié.e.s, l'UNSA pour sa première participation obtient 67% des voix. FO jusqu'ici seul syndicat obtient 33%.

Transport routier :

Brink's Evolution : sur l'ensemble des 5 CSE (3 088 salarié.e.s) l'UNSA gagne sa représentativité sur l'entreprise, avec 14,6% des voix (+ 5,2 points). La CFDT obtient 27,3%, la CGT 25%, la FCNR 12,2%, la CFTC 10,3% et la CGC 9,8%. FO obtient 0,7% (perte de 6,2 points) et Solidaires disparaît de l'entreprise.

Brink's Evolution Île-de-France Nord & Est : établissement de 1 110 salarié.e.s, l'UNSA obtient 17%. La CFDT 49,9%, la CGT 22,2% et la CGC 2,6%. La FCNR (6,4%), la CFTC (2%) ne sont plus représentatifs.

Brink's Evolution Ouest : établissement de 982 salarié.e.s, l'UNSA obtient 16,5% des voix. La FCNR obtient 23,1%, la CGC 18,4%, la CFTC 14,5%, la CGT 15,2%. La CFDT (9,9%) et FO (2,3%) ne sont plus représentatifs.

Brink's Evolution Sud-Est : établissement de 763 salarié.e.s, l'UNSA n'a pas présenté de liste.

Brink's Evolution Siège-CNSC : établissement de 119 salarié.e.s, l'UNSA obtient 20,8%, la CFDT et la CGC obtiennent 39,6% chacune.

Brink's Evolution International : établissement de 114 salarié.e.s, l'UNSA obtient 58,8% des voix. La CFDT 41,2%.

Cars Perier (Lillebonne-76) : entreprise de 171 salariés, l'UNSA confirme sa première place avec 49% des voix. Solidaires obtient 26,8% et la CFDT 24,2%. La CFTC et FO disparaissent de l'entreprise.

Savac Bus Services (Nanterre-92) : 117 salarié.e.s, l'UNSA devient 1^{er} syndicat avec 44,4% (+ 20 points). FO obtient 34,6% et la CGT 14,5%. La CFDT et Solidaires disparaissent de l'entreprise.